

# Nyon

... en deux mots ...

Riche de son passé que l'on découvre aux détours des ruelles, Nyon associe le dynamisme d'une ville à la qualité de vie d'un bourg. Ses atouts attirent une population croissante, enrichissant sans cesse sa vie économique et culturelle.



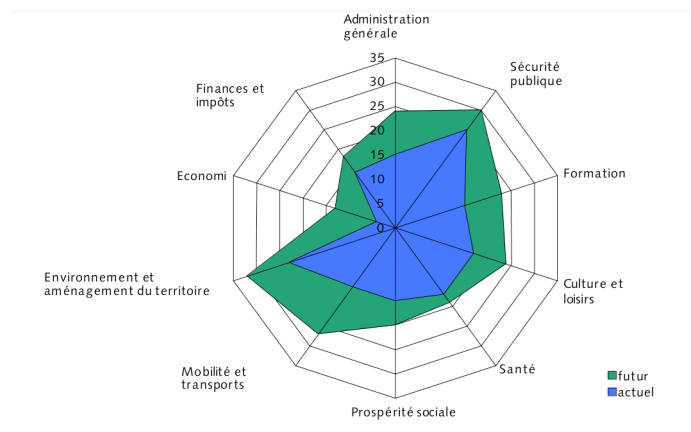
... et en quelques chiffres ...

population : 17'400 habitants au 31 octobre 2006  
(12'328 en 1980, 6'026 en 1950, 600 en 1416)  
superficie : 674 hectares  
altitude : de 372 à 478 mètres

## Facteur 21

Le processus Facteur 21 est un instrument d'évaluation de politique communale sous l'angle du développement durable.

Il permet de mettre en évidence les mesures réalisées et planifiées, d'évaluer leur incidence sur les 3 orientations du développement durable et d'en résulter les forces et les faiblesses de la politique communale. L'analyse est structurée selon 10 chapitres (voir diagramme ci-contre) qui recouvrent l'ensemble des domaines de l'action communale et renvoie à des axes prioritaires (voir page 2).



## COMPANYON

Ensemble, construisons notre ville !



## Description de la démarche

En terme de développement durable, la ville de Nyon s'est engagée dans le processus Facteur 21 en parallèle avec la démarche participative « COMPANYON ». Ce projet en cours de réalisation a permis à la population de s'exprimer sur la qualité de vie dans son quartier, dans sa ville et de proposer des améliorations.

La commune de Nyon a entamé le processus Facteur 21 dans le courant de l'année 2006 et le rapport final a été rendu à la fin du mois de février 07. Lors du processus Facteur 21, la commune a désigné un groupe de pilotage comprenant des représentants de l'administration et de la

politique. Ce groupe, présent à toutes les séances, a servi de référence et permis d'obtenir des « Facteur 21 » cohérents dans leur ensemble. Durant les séances, le groupe de pilotage a été renforcé par des responsables communaux politiques et techniques compétents dans les domaines traités.

L'analyse a débouché sur un rapport résumant les résultats obtenus et définissant les grandes lignes des objectifs de la commune en matière de développement durable. Ce bilan a pu être utilisé comme matériel pour nourrir la discussion dans le cadre de la démarche participative.

## Exemples d'axes prioritaires évoqués au terme du diagnostic Facteur 21

- **agir sur l'urbanisme pour une mobilité durable** : aménager la ville pour qu'elle garantisse un cadre de vie agréable et durable tout en augmentant le transfert modal.
- **maîtriser l'énergie et promouvoir les énergies renouvelables** : augmenter l'efficacité énergétique à l'échelle communale et mettre en œuvre une politique énergétique durable.
- **assurer l'avenir de la commune en maintenant un équilibre budgétaire** : protéger les acquis et mettre en place une planification financière et de maîtrise de la dette.
- **améliorer l'équité sociale et la solidarité** : lutter contre les exclusions et donner à chacun les moyens de se construire dans la ville.
- **garantir la sécurité des habitants** : la sécurité physique des personnes et des biens est élevée à Nyon. L'objectif est de conserver cet acquis qui est le résultat d'un travail à long terme.
- **la gouvernance** : clarification des rôles et des responsabilités de chacun, partage des objectifs, transparence, concertation, évaluation, etc., afin de favoriser la transversalité entre les services administratifs et les élus.

## Autres démarches

- la mise en œuvre d'un Agenda 21 figure au programme de législature 2006-2011
- plan mobilité de l'administration communale
- le plan directeur de l'urbanisme a été réalisé en 2000
- réalisation de plusieurs plans de quartiers

## Exemples concrets liés au développement durable

Communication : après le portail Internet régional [www.nyon.ch](http://www.nyon.ch) et la page d'information de la ville de Nyon dans le quotidien la Côte, la télévision régionale de Nyon a vu le jour au printemps 06. Ces projets démontrent le souci de communication et de transparence de la Municipalité.

Mobilité : l'offre des transports publics a doublé ces dernières années afin de mieux répondre aux besoins de la population. Les mesures de réduction du trafic au centre-ville se sont révélées positives : au grand soulagement des commerçants et des habitants.

Santé : la commune dispose d'infrastructures sportives et de loisirs abondantes. La pratique d'un sport est encouragée, notamment grâce au programme sport pour tous. La commune montre aussi l'exemple en interdisant la fumée dans les locaux communaux.

## Contacts

### Commune de Nyon

Sarah Huber  
Secrétaire communale  
Place du Château 3  
1260 Nyon  
Tél : 022 363 82 02 / Fax : 022 363 81 81

### Facteur 21

Bio-Eco Saràl  
Ch. du Prieuré 2  
1304 Cossonay  
Tél. : 021 861 00 96 / Fax : 021 862 13 25

| ARE (Office fédéral du développement territorial)  | SuisseEnergie pour les communes  |
|--|--|
| L'ARE est chargé de développer, d'explicitier et d'encourager la mise en œuvre de la stratégie 2002 du Conseil fédéral pour le développement durable. Il coopère avec les cantons et les communes et les encourage à réaliser des « Agenda 21 » au niveau local, régional et cantonal. De plus, l'ARE a entrepris avec la collaboration de l'OFEN une action de promotion du développement durable dans les communes par le biais de l'outil d'évaluation Facteur 21. <a href="http://www.are.ch">www.are.ch</a> | SuisseEnergie pour les communes est le programme d'encouragement de SuisseEnergie destiné aux communes désireuses de mener une politique énergétique cohérente et durable. Les communes actives peuvent devenir partenaires de SuisseEnergie pour les communes et bénéficier d'échanges d'expériences réguliers, de conseils, d'informations, de soutien financier ainsi que de la mise à disposition d'instruments d'application pratique. <a href="http://www.citedelenergie.ch">www.citedelenergie.ch</a> |